

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020**

Dans l'Arrêté numéro 2020-029 émis le 26 avril 2020 par M^{me} Danielle McCann, alors ministre de la Santé et des Services sociaux, lequel est toujours en vigueur, il est prévu que les élus sont autorisés à participer aux séances du conseil par tout moyen de communication et que l'enregistrement des délibérations de cette séance doit être publié dès que possible après celle-ci. Depuis le 8 septembre 2020, les séances du conseil municipal de la Ville de La Pocatière sont tenues en présentiel pour certains membres du conseil et par visioconférence pour d'autres. L'enregistrement audio des séances du conseil ainsi tenues est déposé sur le site Internet de la Ville.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil et par visioconférence, le lundi 14 décembre 2020, à 20 h, suivant avis de convocation signifié au moins 24 heures avant l'heure prévue pour le début de la séance, à laquelle séance sont présents :

M. le maire Sylvain Hudon

M. Vincent Bérubé
M^{me} Lise Bellefeuille
M. Mario Guignard
M. Simon Fissette
M. Steve Leclerc

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Cédric Gagnon, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

Moment de réflexion

Avant de débiter la séance, M. le maire invite ses consoeur et confrères membres du conseil municipal à un court moment de réflexion.

Adoption de l'ordre du jour

291-2020 **IL EST PROPOSÉ** par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que proposé.

Prévisions budgétaires 2021 - Adoption

M. le maire procède à la lecture par poste des prévisions budgétaires 2021 et d'un document intitulé « Budget 2021 – Les faits saillants ».

292-2020 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Simon Fissette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'année 2021, telles que déposées, prévoyant les revenus, dépenses, autres activités financières et affectations suivants :

REVENUS

Taxes	5 821 691 \$
Paielements tenant lieu de taxes	1 388 610 \$
Quotes-parts	
Transferts	428 955 \$
Services rendus	1 122 872 \$
Imposition de droits	101 000 \$
Amendes et pénalités	53 300 \$
Intérêts	57 050 \$
Autres revenus	105 831 \$
Total des revenus	9 079 309 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	1 788 392 \$
Sécurité publique	1 031 507 \$
Transport	1 077 588 \$
Hygiène du milieu	1 795 276 \$
Santé et bien-être	133 170 \$
Aménagement, urbanisme et développement	722 935 \$
Loisirs et culture	1 917 830 \$
Frais de financement	235 025 \$
Total des dépenses de fonctionnement	8 701 723 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement de capital sur la dette à long terme	801 000 \$
Transfert aux activités d'investissement	60 575 \$

AFFECTATIONS

Surplus accumulés non affectés	(483 989 \$)
--------------------------------	--------------

Total des dépenses de fonctionnement, autres activités financières et affectations	9 079 309 \$
---	---------------------

Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 - Adoption

293-2020 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 tel que proposé, prévoyant des dépenses totales de 8 161 575\$.

Publication d'un document explicatif

294-2020 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Vincent Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE, conformément aux dispositions de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, un document explicatif sur les prévisions budgétaires 2021 et sur le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 soit publié dans le journal Le Placoteux en lieu et place de la distribution à chaque adresse civique.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la publication du document explicatif, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2020.

Isabelle Lemieux, trésorière

Période de questions

Les questions des contribuables sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations portent sur les points suivants :

- Achat de véhicules pour 200 000 \$ en 2021 - Camion de service et camionnette pour les Travaux publics
- Activités communautaires non réalisées en 2020 (Halloween, Fête nationale) - Les argents non dépensés se retrouveront dans le surplus libre non affecté - Une partie du surplus a été utilisé pour équilibrer le budget 2021 afin d'éviter la hausse de taxes foncières

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

295-2020 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 20.